



COMMUNE DE LOYETTES

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Exercice 2017

avec délégation de service public depuis le 1^{er} janvier 2012

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

EAU

- production  La mission de production consiste à assurer la mise à disposition d'eau potable en tête de réseau de distribution après avoir effectué les traitements requis. Elle peut comprendre le captage, l'adduction d'eaux brutes, le pompage en sortie d'usine.
- transfert  La mission de transfert consiste à assurer le transport de l'eau potable depuis la sortie de l'usine de production jusqu'à des points de livraison de vente en gros. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.
- distribution  La mission de distribution consiste à acheminer l'eau potable pour la mettre à disposition des abonnés de toute nature. Cette mission peut inclure une mission de transfert.

PARTIE 1

PARTIE 1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE **3**

1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	4
2. MODE DE GESTION DU SERVICE	4
3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	4
4. NOMBRE D'ABONNÉS AU SERVICE	5
5. IMPORTATION D'EAU POTABLE	5
6. VOLUMES FACTURÉS ET AUTRES VOLUMES	5
7. LINÉAIRES DE RÉSEAUX	6

PARTIE 2 TARIFICATION DU SERVICE **7**

1. MODALITÉS DE TARIFICATION	8
2. FACTURES TYPE EAU POTABLE	9
3. RECETTES DU SERVICE	10

PARTIE 3 INDICATEURS DE PERFORMANCE **13**

1. QUALITÉ DE L'EAU	14
2. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALES DES RÉSEAUX	15
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU	17
4. INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	18

PARTIE 4 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS **19**

1. BRANCHEMENTS EN PLOMB	20
2. MONTANTS FINANCIERS (HT) TRAVAUX DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	20
2. ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE	20
3. AMORTISSEMENTS	21
4. PROJETS À L'ÉTUDE, PROGRAMMES PLURIANNUELS	21

PARTIE 5 ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE **22**

1. ABANDONS DE CRÉANCES	23
2. OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE (L1115-1-1 DU CGCT)	23

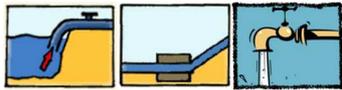
PARTIE 6 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS **24**

PARTIE 1

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1. Présentation du territoire desservi
2. Mode de gestion du service
3. Estimation de la population desservie
4. Nombre d'abonnés au service
5. Importation d'eau potable
6. Volumes facturés et autres volumes
7. Linéaires de réseaux

1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal.

Nom de la Collectivité : Commune de Loyettes

Caractéristique : Commune

Compétence liée au service :

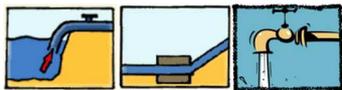
Eau

- Production
- Transport
- Distribution

Schéma directeur AEP : janvier 2006

Règlement de service : 17 novembre 2011

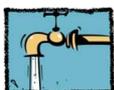
2. Mode de gestion du service



Le service est exploité par **délégation de service public (affermage)**

- Nom du délégataire : Lyonnaise des eaux
- Date de début de contrat : 1^{er} janvier 2012
- Date de fin de contrat : 31 décembre 2023
- Avenant 1 : 30/06/2015 pour guichet unique, assujettissement à la TVA de la part Collectivité, loi Warsmann
- Missions du délégataire : gestion et entretien (dont renouvellement) du réseau d'eau potable. Le service réalise les investissements nécessaires.

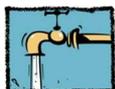
3. Estimation de la population desservie



Est ici considéré comme un habitant desservi toute personne, y compris les résidents saisonniers domiciliés dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **3 187** (2016 : **3 187** habitants)

4. Nombre d'abonnés au service



Nombre d'abonnements						
Désignation	2013	2014	2015	2016	2017	N/N-1 (%)
Abonnés domestiques et assimilés	1 227	1 260	1 296	1 309	1 328	1,5%
Autres abonnements	-	-	-	13	5	- 61,5%
Total	1 227	1 260	1 296	1 322	1 333	0,8%

5. Importation d'eau potable



	Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2017 (en m ³)	Observations
1	SYNDICAT MIXTE PLAINE DE L'AIN	177 504 (en 2016 : 171 258)	

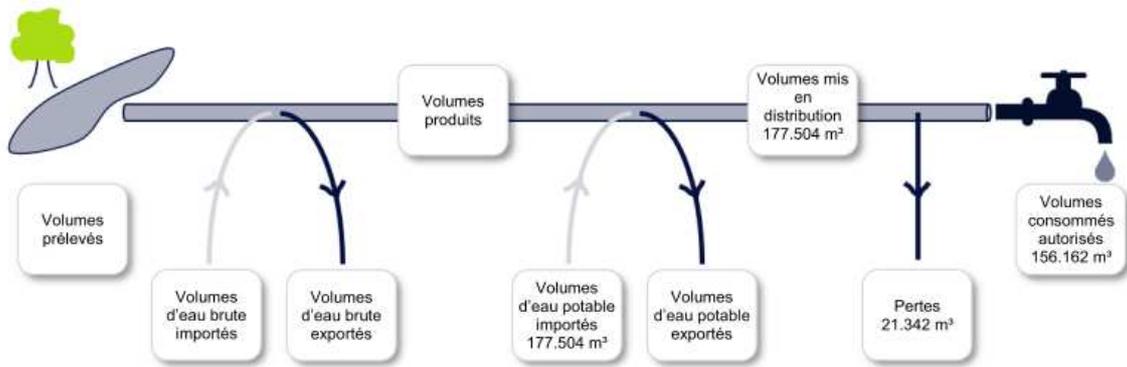
6. Volumes facturés et autres volumes



Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

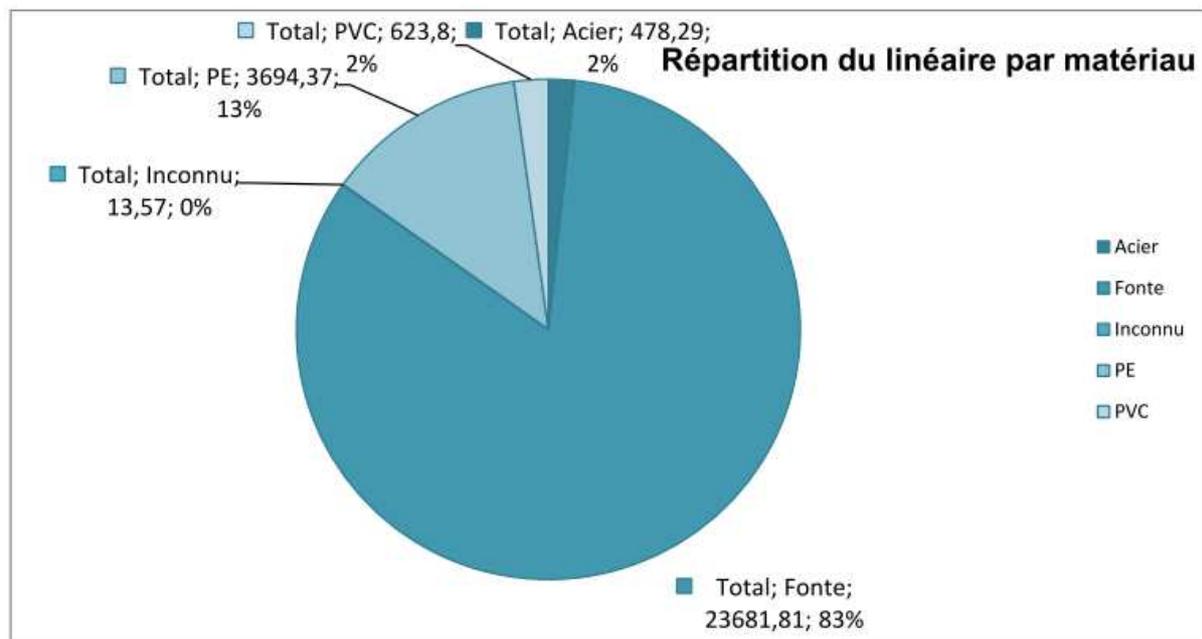
- **Volumes comptabilisés** : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrévés.
- **Volumes consommés sans comptage** : ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement.
- **Volumes de service du réseau** : ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Volumes consommés autorisés (m ³)						
Désignation	2013	2014	2015	2016	2017	N/N-1 (%)
Volumes comptabilisés (E = E' + E'')	148 211	140 373	143 102	140 743	150 400	6,9%
- dont Volumes facturés (E')	143 035	138 453	142 222	132 986	142 530	7,2%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrévés, gestes commerciaux, irrécouvrables...) (E'')	5 176	1 920	880	7 757	7 870	1,5%
Volumes consommés sans comptage (F)	1 172	1 172	1 172	3 472	1 172	- 66,2%
Volumes de service du réseau (G)	120	233	113	353	4 590	1 200,3%
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	149 503	141 778	144 387	144 568	156 162	8,0%



7. Linéaires de réseaux

Linéaire de canalisation (ml)						
Diamètre / Matériau	Fonte	PE	PVC	Acier	Inconnu	Total
<50 mm	-	152	142	-	-	294
50-99 mm	4 819	3 493	482	5	-	8 799
100-199 mm	11 565	-	-	473	-	12 038
200-299 mm	680	-	-	-	-	680
300-499 mm	6 603	-	-	-	-	6 603
Inconnu	15	49	-	-	14	78
Total	23 682	3 694	624	478	14	28 492

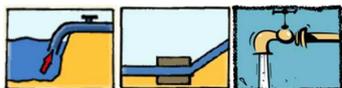


PARTIE 2

TARIFICATION DU SERVICE

1. Modalités de tarification
2. Facture type assainissement
3. Recettes du service

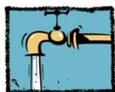
1. Modalités de tarification



Deux factures ont été présentées à l'abonné : estimation en juin et relevé en octobre. La facture d'eau comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Tarifs	Au 1/01/2017	Au 1/01/2018
Part Collectivité		
Part fixe (€ HT/an)	1.40	1.45
Part proportionnelle	0.46	0.49
Part Déléataire		
Part fixe (€ HT/an)	23.58	23.82
Part proportionnelle	0.5373	0.5424
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5.50	5.50
Redevances		
Préservation des ressources en eau	0	0
Lutte contre la pollution	0.29	0.29

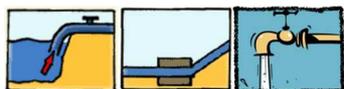
2. Factures type 120 m3 eau potable



Vente d'eau	M3	Prix unitaire 2017	Prix unitaire 2018	Montant 2017	Montant 2018	Evolution/n-1
Part du délégataire						
Part fixe		23.58 €	23.82 €	23.58 €	23.82 €	1.02%
Consommation	120	0.54 €	0.54 €	64.48 €	65.09 €	0.95%
Part de la Collectivité						
Part fixe		1.40 €	1.45 €	1.40 €	1.45 €	3.57%
Consommation	120	0.46 €	0.49 €	55.20 €	58.80 €	6.52%
Sous-total eau HT				144.66 €	149.16 €	3.11%
Agence de l'eau						
Lutte contre la pollution	120	0.29 €	0.29 €	34.80 €	34.80 €	0.00%
Sous-total organismes publics HT				34.80 €	34.80 €	
TVA à 5,50 %				9.87 €	10.12 €	2.51%
Total 120m3 TTC en €				189.33 €	194.08 €	2.51%
Total le m3 TTC en euros (y compris parts fixes)				1.578 €	1.617 €	2.51%

La relève est faite à l'automne une fois par an.
La facturation intervient une fois par semestre.

3. Recettes du service



Recettes de la Collectivité

	2016 HT	2017 HT
Vente d'eaux aux usagers (dont part fixe)	88 876.31 €	68 830.49 €
Vente d'eau en gros		
Exportation d'eau brute		
Régularisation des ventes d'eau		
Autres recettes : trop versé, arrondi de TVA	1.54 €	0.55 €
Total des recettes	86 877.85 €	68 831.04 €

Recettes du délégataire

	2016	2017
Vente d'eaux aux usagers	112 660.00€	119 670.00 €
Vente d'eau en gros		
Exportation d'eau brute		
Recettes liées aux travaux	10 660.00 €	17 620.00 €
Régularisation des ventes d'eau		
Total des recettes	123 320.00 €	137 290.00 €

COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE SERVICE EAU POTABLE

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2017

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en milliers d'euros	2016	2017	Ecart en %
PRODUITS	218,80	242,78	11,0%
Exploitation du service	105,18	111,25	
Collectivités et autres organismes publics	95,48	105,49	
Travaux attribués à titre exclusif	10,66	17,62	
Produits accessoires	7,48	8,42	
CHARGES	255,44	272,97	6,9%
Personnel	58,26	55,87	
Energie électrique	0,00	0,00	
Achats d'eau	45,93	57,01	
Produits de traitement	0,01	0,01	
Analyses	0,78	0,24	
Sous-traitance, matières et fournitures	7,43	8,46	
Impôts locaux et taxes	0,89	0,99	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	27,24	27,70	
• télécommunication, postes et télégestion	1,73	1,82	
• engins et véhicules	6,16	6,45	
• informatique	10,73	11,03	
• assurance	0,32	0,27	
• locaux	2,64	1,94	
Frais de contrôle	0,00	0,00	
Contribution des services centraux et recherche	3,99	4,47	
Collectivités et autres organismes publics	95,48	105,49	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	1,08	1,10	
• programme contractuel	9,18	9,36	
Charges relatives aux investissements			
Charges relatives aux investissements du domaine privé	0,86	0,79	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	4,31	1,47	
Résultat avant impôt	-36,65	-30,19	17,6%
RESULTAT	-36,65	-30,19	17,6%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2017

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

Détail des produits

en milliers d'€uros	2016	2017	Ecart en %
TOTAL	218,80	242,78	11,0%
Exploitation du service	105,18	111,25	5,8%
• Partie fixe	31,84	34,64	
• Partie proportionnelle	73,34	76,61	
Collectivités et autres organismes publics	95,48	105,49	10,5%
• Part Collectivité	59,68	67,22	
• Redevance prélèvement	0,00	0,00	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	35,81	38,27	
Travaux attribués à titre exclusif	10,66	17,62	65,3%
• Branchements	10,66	17,62	
Produits accessoires	7,48	8,42	12,5%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	0,57	0,77	
• Autres produits accessoires	6,91	7,65	

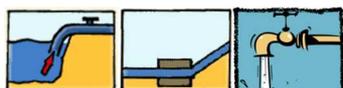
Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

PARTIE 3

INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. Qualité de l'eau
2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux
3. Indicateurs de performance du réseau
4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau

1. Qualité de l'eau



Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr	Nbr HR	% Référence	Nbr NC	% Conformité	Nbr	Nbr HR	% Référence	Nbr NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	9	0	100,0%	0	100,0%	6	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	9	0	100,0%	0	100,0%	6	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	54	0	100,0%	0	100,0%	18	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	125	0	100,0%	0	100,0%	17	0	100,0%	0	100,0%

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007

	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	9	0	100%
Physico-chimique	1	0	100%

Mesure de chlore libre- eau distribuée (année 2017)

	RESEAU CHLORE LIBRE	POINT d'ACHAT CHLORE LIBRE	RECOMMANDATION DISTRIBUTION	UNITE
MINI	0,09	0,18	0,1	mg/l
MOYENNE	0,16	0,24		
MAXI	0,22	0,27		
NBRE DE MESURE	11	4		

2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux



Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2017
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10

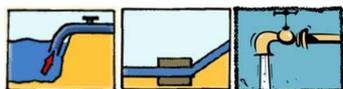
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable

Partie	Descriptif	2017
connaissance et de gestion des réseaux		
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	0
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	50
TOTAL (indicateur P103.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	95

Taux de renseignement du linéaire réseau

Matériau	Diamètre	Date de pose
99,95%	99,73%	99,95%

3. Indicateurs de performance du réseau



Indice linéaire de pertes (m ³ /km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)						
Désignation	2013	2014	2015	2016	2017	N/N-1 (%)
Volumes mis en distribution (D)	148 461	143 467	153 498	171 258	177 504	3,6%
Volumes comptabilisés (E)	148 211	140 373	143 102	140 743	150 400	6,9%
Volumes consommés autorisés (H)	149 503	141 778	144 387	144 568	156 162	8,0%
Pertes en réseau (D-H) = (J)	- 1 042	1 689	9 111	26 690	21 342	- 20,0%
Volumes non comptés (D-E) = (K)	250	3 094	10 396	30 515	27 104	- 11,2%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	28,074	28,075	28,492	28,492	28,492	0,0%
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	365	365	365	365	0,0%
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	- 0,1	0,16	0,88	2,57	2,05	- 20,0%
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	0,02	0,3	1	2,93	2,61	- 11,2%

Pour Loyettes, le rendement minimum selon le décret 2012-97 est de 68 %

Rendement de réseau (%)					
Désignation	2013	2014	2015	2016	2017
Volumes consommés autorisés (H)	149 503	141 778	144 387	144 568	156 162
Volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0
Volumes eau potable produits (A)=(A') - (A'')	0	0	0	0	0
dont volumes eau brute prélevés (A')	0	0	0	0	0
dont volumes de service production (A'')	0	0	0	0	0
Volumes eau potable importés (B)	148 461	143 467	153 498	171 258	177 504
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A+B)	100,7	98,82	94,06	84,42	87,98

Classification FNCCR du réseau en fonction de son ILP	
	2017
Type de réseau (Rural, Intermédiaire, Urbain)	Intermédiaire
Classification FNCCR (Satisfaisant, assez satisfaisant, médiocre, préoccupant)	Satisfaisant

4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau



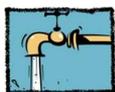
Le service achète l'eau au Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain. Les captages, forages, ... sont réalisés par cet organisme. Les données relatives à ce paramètre n'ont pas été communiquées au service.

PARTIE 4

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1. Branchement en plomb
2. Montants financiers
3. Etat de la Dette
4. Amortissement
5. Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

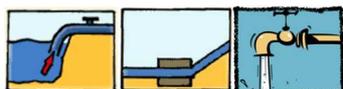
1. Branchements en plomb



Le renouvellement des branchements en plomb sur le service est achevé.

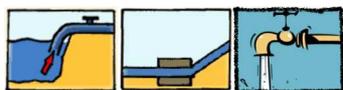
Branchements				
Nature	Nombre au 31/12/2013	Nombre au 31/12/2014	Nombre au 31/12/2015	Bien de retour/reprise
Branchements Plomb	1	0	0	retour
Non renseignés	459	442	436	
Autres branchements	766	809	855	
Nombre total de branchements	1 226	1 251	1 291	

2. Montants financiers (HT) travaux de fonctionnement et d'investissement (par CT uniquement)



	2016	2017
Montants des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	14 973.00 €	378 288.82€
Montants des subventions	NEANT	NEANT
Montants des contributions du budget général	NEANT	NEANT

2. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

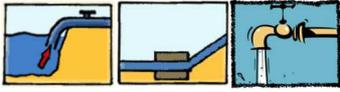
Encours de la dette au 31 décembre 2017 (montant restant dû <u>en capital</u>)		290 892.24 €
Montant remboursé durant l'exercice	Capital	7 882.86 €
	Intérêts	14 141.54 €

La durée d'extinction de la dette est de NC

Cette donnée n'a pas été calculée en 2017 car la Commune a fait le choix de

consommer son excédent de fonctionnement. Les données obtenues ne sont donc pas probantes.

3. Amortissements



Pour l'année 2017, la dotation aux amortissements a été de : **54 640.35 €.**

4. Projets à l'étude, programmes pluriannuels

Réalisations 2017

- Extension de l'antenne AEP rue des Alluets

Projets à moyen terme (1 à 2 ans)

- Réhabilitation de la canalisation d'eau potable sur la rue du Bugey
- Extension antenne AEP route de Port Galland en vue de la desserte d'une zone d'activité
- Révision du schéma directeur de l'eau potable

Projets à plus long terme (d'ici 3 à 4 ans)

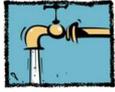
- Renforcement du réseau potable en divers points de la commune

PARTIE 5

**ACTIONS DE SOLIDARITÉ
ET
DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE**

1. Abandons de créances
2. Opérations de coopération décentralisée (L1115-1-1 du CGCT)

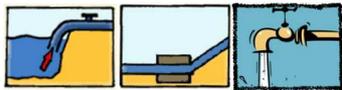
1. Abandons de créances



En 2017, la Commune a abandonné **4 687.73 €** au titre des créances irrécouvrables ou éteintes (jugements ou recours sans suites) résultant de la gestion en régie.
Le délégataire abandonné 0 créance.

Le délégataire a abandonné pour 0 /m3 € au FSL départemental.

2. Opérations de coopération décentralisée (L1115-1-1 du CGCT)



Sans objet

PARTIE 6

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

Indicateurs du décret du 2 mai 2007				
Thème	Indicateur	2017	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	3 187	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	1 333	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	28,5	km	A
Tarification	D102.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	1,6173	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	%	A
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	87,98	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	95	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	2,61	m ³ /km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	2,05	m ³ /km/j	A